

03.06.2015 - 19:37 Uhr

«Initiative vache à lait»: à pleins gaz vers une votation populaire

Bern (ots) -

Le comité d'initiative prend acte avec déception de la position du Conseil national, qui a décidé aujourd'hui de recommander le rejet de l'«initiative vache à lait». En ce faisant, la Grande Chambre a raté une bonne occasion pour créer de l'ordre et de la transparence sur le plan des flux financiers dans le domaine des transports, et pour introduire l'affectation des fonds routiers, qui s'impose depuis longtemps. En même temps, le Conseil national a laissé passer une chance importante en refusant également la demande revendiquant un traitement parallèle avec le fonds prévu pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Le peuple suisse devra dès lors se prononcer deux fois sur le même sujet, le financement de l'infrastructure routière, en très peu de temps.

L'«initiative vache à lait» donne au peuple l'occasion de faire en sorte que les redevances des usagers de la route reviennent enfin à l'infrastructure routière. Le refus de la Grande Chambre de soutenir cette proposition raisonnable est décevant. Il est tout aussi incompréhensible que le Conseil national se soit refusé à un traitement parallèle de l'«initiative vache à lait» et du FORTA.

«Il aurait été logique et conséquent d'associer ces deux projets, qui portent effectivement sur le même sujet. En tant que comité d'initiative, nous n'arrivons pas non plus à comprendre pourquoi le Conseil fédéral n'a pas directement conçu le FORTA comme contre-projet à notre initiative. Dans le cas du fonds d'infrastructure ferroviaire FAIF, cela n'a pas non plus posé de problème», explique Andreas Burgener, Directeur d'auto-suisse. Le gouvernement avait en effet opposé le FAIF à l'initiative «pour les transports publics».

Suite à ce refus, l'«initiative vache à lait» sera probablement soumise au peuple en 2016. L'initiative revendique l'affectation à l'infrastructure routière des recettes provenant des taxes et des impôts payés par les automobilistes. En même temps, l'augmentation de redevances routières doit dans tous les cas être soumise au référendum facultatif, afin de garantir le droit de codécision des usagers de la route.

Les auteurs de l'initiative ainsi que les nombreuses associations et organisations représentées au sein du comité d'initiative - ils l'ont exprimé avec clarté aujourd'hui - soutiendront résolument l'«initiative vache à lait» durant la campagne de votation. Les réactions quotidiennes d'automobilistes, de chauffeurs et de motocyclistes prouvent clairement qu'il y a urgence d'agir.

Contact:

Informations supplémentaires:

Andreas Burgener, Directeur auto-suisse, tél. 079 474 21 04

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100055777/100773640> abgerufen werden.